



## Litige travaux

-----  
Par Nanorabbit

Bonjour, j'ai récemment vendue une maison avec travaux mitoyenne, dans ma maison il y avait un radiateur relié à la maison de ma voisine (les deux maisons sont issues d'une division), le nouveau propriétaire, a fait des travaux pour enlever ce radiateur et a fait facturer une partie de ces travaux à la voisine, voisine qui me réclame de l'argent sur ces travaux car d'après elle c'était à moi de le faire avant la vente. Peut-elle m'obliger à payer ce qu'elle me réclame ?

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

Ce n'est pas cohérent.

Aviez-vous l'obligation de retirer le radiateur alors que vous étiez encore propriétaire ?

Si oui, comme c'était une obligation entre le propriétaire d'une maison envers le propriétaire de l'autre maison, en vendant, vous avez transmis cette obligation au nouveau propriétaire et aujourd'hui vous ne devez plus rien à la voisine. Mais il fallait en parler avant la vente avec votre acheteur. Si vous l'avez fait, celui-ci a acheté en connaissance de cause et vous ne lui devez rien. S'il a découvert le problème après la vente, vous avez manqué à votre obligation de délivrance et vous devez l'indemniser pour le préjudice que vous lui avez causé en lui transmettant une obligation à son insu. Le plus simple serait alors que vous remboursiez à votre acheteur le montant de la facture.

Si non, cette affaire ne vous concerne pas. Que votre acheteur et sa voisine règlent cette affaire entre eux.

Quoiqu'il en soit, vous ne devez rien à la voisine. Si vous devez quelque chose, ce ne peut être qu'à votre acheteur.

-----  
Par Nanorabbit

Merci pour cette réponse qui m'éclaire très fortement. Oui j'en ai informé le nouveau propriétaire, qui lui ne m'as jamais rien demander, seule la voisine me réclame cette argent, et comme vous le dite, que je sois obliger de le faire ou pas tant que j'étais propriétaire cela ne me concerne plus car j'ai informé le nouveau propriétaire de ça et qu'il était d'accord avec ça, de plus lui à fait les travaux en toute connaissance de cause, et qu'il ne me demande rien. Du coup c'est exactement ce que je pensais. Merci beaucoup :) je me sens soulagé. Bonne journée à vous.